



Bienvenue aux nouveaux membres !

Aux mois de février- mars, ont été admis au sein de la SNST:

- **Roberto AIMONE** qui a déjà été membre revient à Saint-Tropez et souhaite participer à la vie du Club
- **Nadine BEAUDOIN** parrainé par Luc Lepage et Christophe Hue. Il souhaite participer aux activités du Club qu'il apprécie tant particulièrement avec son ambiance fort sympathique et conviviale. Il aimerait donner de son temps pour le club si besoin.
- **Marion GEORGE** parrainée par Jean-Luc Colignon et Pascale Ligier. Passionnée de sport et la mer en particulier, elle se tourne vers la nautique pour participer et intégrer les activités du Club.
- **Pierre-Yves HEMARD** parrainé par Henry Cochin et Baptiste Garnier. Membre en 2006, il souhaite à nouveau participer à la vie du Club et de façon plus régulière aux régates du Club
- **Romain MARGOT** parrainé par Alexandre Lefebvre et Albert Decombe. Il navigue sur le bateau Marge depuis son plus jeune âge et davantage depuis l'état de santé déclinante de son père (Christian) décédé depuis peu. Son père et lui aussi qu'il conserve le bateau et les habitudes familiales qui y sont rattachées.
- **Alain MOLLE** parrainé par Pierre Paolini et Jean-Guy Loiselle. Il possède un bateau moteur basé à Cavalaire et a déjà beaucoup d'amis au sein de l'association
- **Patrick POCHOAJ** parrainé par Pascale Perez et Agnes Merille. Cet équipier participant aux régates depuis + de 5 ans souhaite apporter sa contribution.



©Photo SNSM Saint-Tropez

Les membres à l'honneur :

Vendredi 1^{er} mars, une soirée organisée par la **Ligue SUD FFVoile** a mis à l'honneur tous les coureurs ayant obtenu des podiums lors des championnats en 2018. **Oscar Péan** avec sa coéquipière Sara Collas de Bormes Les Mimosas ont été récompensés pour leur 3^{ème} place en Catamaran C3 et 1^{ère} place en catamaran 15.5 Open Au championnat régional. Pour le championnat France Senior et Elite, **Orion Martin** et **Charlotte Hilliard** ont terminé 1^{er} en Catamaran



Hobie Classique. **Leo Champroux** et **Guillaume Yvon** se sont classés 3^{ème} au Championnat d'Europe en Catamaran F18 jeune.

L'équipe de **Gian Marco Magrini** avec **Jeff Chevalier** sur VITO 2 a également été récompensée pour leur première place au Championnat Méditerranée habitable en IRC 2 avec **Marc Verdet** sur BERNINA, troisième. **Guy Claeys** a reçu un prix pour sa première place en IRC 1 double.

Lors de **l'Assemblée Générale de la SNST**, les équipiers en or ont été récompensés. Bravo à **Agnès Merille** chez les femmes et à **Jean-François Chevalier**

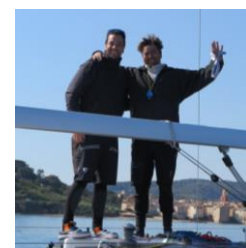
chez les hommes ! **Martine Dumahut** a reçu le prix de l'équipière en or pour la pêche (p2). Le **Festival ARMEN** a connu cette année des conditions musclées avec un mistral costaud et l'avarie d'un des voiliers de nos membres, JACARANDA de **Jean-François Pascal**.



Heureusement sans blessés grâce à l'intervention rapide de la SNSM et de l'équipe de la SNST. Bravo à l'équipe de **Joël Seckler** et **Alex Brion** (second en OSA) qui remporte pour la seconde année consécutive le Trophée ARMEN (Art-Voile-Ski) et le challenge René Perrier (Art-Voile). Beau résultats à l'épreuve de ski pour l'équipe de LADY JO de **Pierre Roinson** (1^{er} au général) et FIDJI d'**Annie Wilhelm** (meilleur temps). A l'épreuve d'art, l'équipage d'ECBATANE d'**Alain Monnier** finit ex aequo avec DIONE.

Côté voile, **Guy Claeys** sur son EXPRESSO termine premier toutes classes confondues. En OS C, CACHOU de **Guy Curnillon** finit premier devant MIKALA de **Serge Ehrhardt**. En IRC A, victoire de VITO 2 avec **Jean-François Chevalier** et troisième place pour MAD 4 de **Clive Llewellyn**. En IRC B, **Guy Claeys** sur EXPRESSO est en tête devant MIDI VOILES de **Michel Delsemme**.

Lors des 900 Nautiques, **Guy Claeys** ayant abandonné en début de course, l'équipe de SENSATION de **Thibaut Garnotel** et **Jean-Philippe Gallois** a bien représenté la SNST en participant pour la 1^{ère} fois à l'épreuve. Ils ont dominé la flotte des duos une bonne partie de la course en temps réel !



Ce qui s'est passé au mois de mars

L'Assemblée Générale de la SNST le 2 mars 2019

L'Assemblée générale de la SNST a eu lieu le samedi 2 mars. Près de 120 membres étaient présents (et huit représentés) en plus de quelques invités et de Monsieur le Maire de Saint-Tropez, Jean-Pierre Tuvéri.

Tony Oller a ouvert la séance avec un discours sur le bilan de sa première année de présidence. Un bilan positif avec le suivi de l'activité intense de la SNST, un nouvel aménagement du Club dont l'escalier interne pour accéder à la terrasse, de nouveaux projets et la volonté de maintenir le bon cap et le bon climat au sein du Club : *« Voici venue l'heure du bilan de ma première année à la tête de la SNST. Lors de ma prise de fonction, beaucoup de personnes se sont étonnés de me voir arriver à ce prestigieux poste. Qui est ce nouveau président qui a pris la place d'André Beaufiglioli? D'où vient-il? Non. Je n'ai pas "pris la place" André. J'ai lui ai succédé. Et la tâche fut plus facile que prévue car les partenaires sont là pour la confiance qu'ils accordent en leur président mais aussi et surtout pour la SNST et ce qu'elle représente.*



Oui bien sûr, il y a les Voiles de Saint-Tropez qui est qualifié comme le "plus bel évènement de méditerranée, voir du monde", mais il y aussi un club de passionnés dans l'organisation... »

« ...Au total, la SNST organise plus de 100 jours de régates et d'activité sur l'eau par an

Toute cette activité serait ingérable sans notre personnel permanent et l'engagement de nos adhérents et bénévoles sur l'eau et à terre. Je tiens à les remercier vivement pour leur implication. Merci

2018 a vu la refonte de nos statuts dû, dans un premier temps, à la récupération de la gestion du plan d'eau au profit de la Ville suite aux réquisitions de la Chambre Régional des Comptes, et dans un deuxième temps à la séparation de l'activité Pôle Voile Légère. 2018 a vu également la rédaction d'un nouveau règlement intérieur. Nous l'avons mis en adéquation avec les statuts mais nous avons également travaillé à plus d'équité entre nos membres.

Tony Oller a tenu à remercier tous les membres régatiers qui participent à la plupart de nos événements et qui représentent le Club ici et ailleurs ainsi que tous les propriétaires des bateaux à moteur qui aident pour le comité, les invités ou la presse en mer

...Concernant la scission avec le Pole Voile légère, je peux comprendre la crainte qu'ont certains de voir arriver une nouvelle association portant le nom YCST, un nom prestigieux que la SNST convoitait en cachette. Mais n'ayons pas peur du "nouveau". Je pense que, au contraire, de grandes choses pourront se faire avec cette nouvelle association en cumulant nos moyens et nos expériences. "Seul on avance plus vite. Ensemble, on va plus loin."



« ... Du côté des partenaires, Edmond de Rothschild (qui se concentre ailleurs) a préféré se retirer de la manifestation.



Côté champagne, suite à une consultation de Mœet et Chandon, Perrier Jouet, Pommery et Besserat de Bellefon, c'est ce dernier qui a été retenu. BMW a re-signé le contrat.

Concernant l'accord conclu avec North Sails, il concerne les Voiles mais il y a également la mise en place d'une collection SNST qui sera vendue en boutique mais exposée au Club avec un retour de 5% du CA dégagé en royalties, l'achat au prix de gros des équipements NS au

profit de SNST, 30% de remise en boutique pour tous les membres de la SNST, 40% pour les équipages de la SNST. Chers amis, chers sociétaires, soyez certains que nous œuvrons au quotidien pour le bien de tous et que chaque décision prise par le CA est débattue et que l'avis de chacun de ses membre est sollicité.

Après les rapports sportifs : la voile avec Georges Korhel qui a énoncé les bons résultats 2018 des membres, la section moteur, pêche avec Jérôme Piegts et le rapport financiers 2018 avec Maurice Chauvin et la commissaire aux comptes, Véronique Cornec, Denis Martin a remis le prix du et de la meilleure équipière pour 2018: Jean-François Chevalier et Agnès Merille. Martine Dumahut a reçu le prix de la meilleure équipière pour les concours de pêche aux calmars.



Suite à l'AG, le Conseil d'Administration s'est réuni pour réélire son bureau pour 2019 avec une nouveauté cette année, la nomination d'un vice-Président Voile et d'un vice-Président Moteur :

Président : Tony Oller - Vice-Président Moteur : Patrick Dalle Ore - Vice-Président Voile : Thibaut Garnotel - Secrétaire Général : Jean-Luc Colignon- Secrétaire adjoint : Jerome Piegts - Trésorier : Maurice Chauvin - Trésorier adjoint : Annie Wilhelm. Et le reste du CA : Patricia BARASC, Françoise BOUGEARD, Jean-Pierre-EPOUDRY,

Georges KORHEL, Michel LEFEBVRE, Denis MARTIN, Patrick PIEGTS, Pierre ROINSON, Joël SECKLER

Photos de l'Assemblée générale de la SNST : <https://photos.app.goo.gl/Ykh6mw5RvZ45SS697>



Choucroute party à la SNST, le 4 mars



Le 4 mars, Guy Hebinger a ramené un peu de son pays du nord avec une choucroute partagée avec l'équipe et quelques membres. Un délicieux moment !



➤ **La formation Premiers secours** a connu un beau succès avec une 3^{ème} session le 5 mars 2019. Un enseignement indispensable pour la vie quotidienne. A refaire !

➤ Plusieurs ont été témoins du passage **des dauphins dans le port** au mois de mars. Alex Ritzenthaler et Paul Jany ont pris quelques photos (à droite).



➤ Le 23 mars a eu lieu la **réunion de l'Association Française des Yachts de Tradition** à la SNST.



DIONE avec Joël Seckler et Alex Brion remporte le 42^{ème} Festival ARMEN 2019



Epreuve incontournable de la Société Nautique de Saint-Tropez, le Festival ARMEN 2019 a une fois de plus réuni de nombreux régatiers avec son subtil mélange des trois disciplines : la Voile, le ski et l'art.

En cumulant les points de toutes les épreuves, l'équipage tropézien sur DIONE remporte le Trophée ARMEN (Art-Ski-Voile) et le Challenge René Perrier (Art-Voile) pour la seconde année. Non loin derrière au classement général, l'équipe BOOMERANG de Saint-Raphaël remporte tout de même le beau trophée du Challenge André Hermann (Ski-Voile). Le voilier EXPRESSO 2 de Saint-Tropez finit premier du classement général toutes classes confondues.

Lors de la remise des prix en présence notamment de Tony Oller, Président de la Société Nautique de Saint-Tropez, Georges Korhel, directeur de course, Jean André Cherbonel du Jury, Claude Bérard, 1^{er} adjoint à la Mairie de Saint-Tropez, les participants, les partenaires, les bénévoles et toute l'organisation ont été chaleureusement applaudis. Un beau mélange de sport et de culture, le tout agrémenté de moments festifs comme la soirée des équipages !



Côté Voile, VITO 2, EXPRESSO 2, CACHOU, BOOMERANG, BILOUT et OJALA II en tête de leur groupe. Répartis en deux groupes IRC, trois groupes OSIRIS et un groupe CIM, une cinquantaine de voiliers étaient en lice. Mais ce sont les équipages les plus aguerris sur des voiliers adaptés qui ont pu participer au premier week-end de régates musclé, un aller-retour Saint-Tropez-Cavalaire accompagné d'un fort mistral et ses rafales à plus de cinquante nœuds ! Ce qui a accéléré la cadence de la course mais qui a également occasionné des dommages matériels. Le second week-end fut plus clément mais tout aussi sportif avec des parcours adaptés dans

le Golfe de Saint-Tropez. Après cinq courses effectuées et quatre retenues, le voilier tropézien VITO 2 avec Jean-François Chevalier prend la tête du groupe IRC A devant GROUPE LOMBARDOT SAILING TEAM de Christophe Barrue (Hyères) et MAD 4 de Clive Llewellyn de Saint-Tropez. En IRC B, EXPRESSO 2 de Guy Claeys de la SN Saint-Tropez l'emporte devant MIDI VOILES de Michel Delsemme (Saint-Tropez) et GIOGIO X de Philippe Mariani. (COYCH). Du côté des voiliers jaugés OSIRIS, l'équipage CACHOU de Guy Curnillon de Saint-Tropez l'emporte chez les grands Osiris (OSC) devant MIKALA de Serge Ehrhardt (Saint-Tropez) et EWI de Serge Enon (La Napoule). Chez les moyens Osiris (OSB), BOOMERANG prend la tête devant MAJOLAN de Christian Le Floch (SNST) et LADY SAND de Jean-Claude Courmand (Saint-Raphaël). Chez les petits Osiris (OSA), c'est l'équipe de BILOUT de François Didier (La Napoule) qui remporte la course devant DIONE de Joël Seckler (SNST) et LA MICHE avec Maggie Kolodiegé (Sainte-Maxime). Sur les trois voiliers de Tradition en lice, OJALA II remporte la première place dans le groupe CIM.

LADY JO, premier à l'épreuve de ski : Le vendredi entre les deux week-ends, sous un soleil de plomb, l'épreuve de ski, un parcours slalom mis en place par l'école de ski d'Isola 2000, a réuni vingt et un équipage, soit quarante-deux compétiteurs (deux équipiers par bateau). Malgré le meilleur temps effectué par un concurrent du voilier FIDJI en 46 sec 12, c'est l'équipe de LADY JO qui remporte l'épreuve Ski cumulant les deux meilleurs temps.



2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} art pour le Festival ARMEN et victoire de DIONE et ECBATANE pour l'œuvre artistique !



Côté Art, une très belle exposition d'Art organisée par Cécile de Kock a réuni plusieurs peintres et sculpteurs de talent du 8 au 17 mars salle Jean Despas. Les œuvres des concurrents sur le thème cette année de « la seconde vie des rejets de la mer » étaient également exposées et, à égalité de points, ce sont les créations des équipes de DIONE et ECBATANE qui ont remporté le coup de Cœur du jury et du public. Sans oublier la nouveauté cette année, une pièce de théâtre écrite par Cécile de Kock « Les bringueuses en Provence » avec une troupe Grimaudoise, a également fait l'unanimité. De quoi réunir

Suite photos du Festival ARMEN à voir sur <https://photos.app.goo.gl/Rbm7wBcS6xkBSvY6>



10^{ème} édition musclée pour les 900 NAUTIQUES

« C'est une course de sangliers ! » Hugues Destremau sur FACEOCEAN

« C'est une course de Bucheron ! » l'équipe d'AMARYS vainqueur en équipage

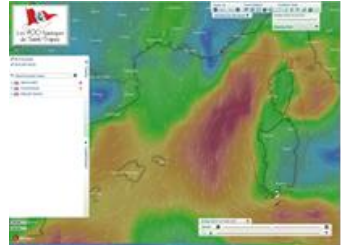
« On a vécu nos 40^{ème} rugissants ! »

« C'est la seule course au large en Méditerranée, un véritable challenge où rien n'est jamais gagné ou perdu d'avance ! » Frank Paillet vainqueur en solitaire sur HOKUA VILLE DE LA LONDE

La 10^{ème} édition de la course au large « Les 900 Nautiques » organisée par la Société Nautique de Saint-Tropez a connu pas mal de rebondissements et confirme son statut de grande course au large, la plus longue sans escale en Méditerranée ! Du départ retardé face aux prévisions météorologiques difficiles entre les îles et le continent et la neutralisation de la course pour les solitaires et les duos à mi-parcours, la course et l'arrivée des Imoca à Saint-Tropez... cette course de guerriers a offert toutes les conditions de navigation et n'a pas déçu les amateurs de grandes sensations !



Sur la trentaine de voiliers inscrits, face à l'avis de grand vent annoncé sur le parcours, vingt-huit voiliers ont pris le départ dimanche 24 mars 2019. Entre petit temps et gros temps, les concurrents n'ont pas chômé et face au vent tenace d'Est et à la forte houle depuis le sud de la Corse, la direction de course menée par Georges Korhel a décidé de neutraliser la course et d'établir un classement à la porte sous l'île pour les groupes solos et duos. Ainsi, dans le groupe des solitaires, Franck Paillet sur HOKUA VILLE DE LA LONDE l'emporte pour la seconde



année (victoire en 2017) devant Laurent Camprubi sur ALKAID 3 et Arnaud Vuillemin sur JUBILATIONS. Du côté des équipages en double, le duo père fils, Richard et Marius Delpout, remporte la victoire sur WALILI devant le duo beau-père / beau fils, Olivier Romand et Julien Bour sur JOOPE et le tandem Damien Lapauw et Yannick Blandin sur STARDUX. Du côté des équipages, l'équipe d'Eric Vinay sur AMARYS a réussi à terminer et se classe premier !

Dans le groupe des IMOCA, Clément Giraud sur PROJET ENVOL prend la première place du podium devant Hugues et Jean-Guillem Destremau sur FACEOCEAN. Marius Delpout reçoit le Trophée perpétuel Lionel Péan offert au plus jeune concurrent de la flotte. A noter que cette épreuve est comptabilisée pour le classement UNCL du challenge IRC de Méditerranée. Une très belle course au large qui prend un bel essor ! Un très bon entraînement et une validation pour les futures courses transatlantiques, les solitaires et cette année les coureurs de la classe IMOCA !



WALILI, HOKUA, AMARYS et PROJET ENVOL remportent les 900 Nautiques 2019

Lors de la remise des prix, en présence du Directeur de course, Georges Korhel, du Président du comité de course, Jean-Pierre Mannelstatter, du Président du Jury, Jean André Cherbonel, du représentant IRC de Méditerranée, Yves Ginoux et du parrain de l'épreuve, Lionel Péan, le Président de la Société Nautique de Saint-Tropez, Tony Oller a tenu à remercier son équipe, les bénévoles, le comité de course ainsi que tous les concurrents qui

« viennent pour en prendre plein la face mais qui aiment ça ». Avec une pensée toute particulière pour l'équipage en double de Bernard Couston et Pierre Ortolan qui, suite au démâtage du voilier, ont été pris en charge par la SNSM de Bonifacio avant d'être hélitreuillés en mer par l'escadron de Solenzara au Nord de la Sardaigne. Georges Korhel a ensuite transmis un message de Pierre Ortolan « merci à tous les coureurs et organisateurs pour leur soutien ! A bientôt sur l'eau »

Trophée Perpétuel Lionel Péan à Marius Delpout

Lorsque l'ancien Président de la Société Nautique de Saint-Tropez, André Beaufile, a demandé à Lionel Péan d'être le parrain de la course au large, il n'a pas hésité une seule seconde. Investi depuis la première édition, Lionel Péan a décidé de créer un Trophée perpétuel Lionel Péan destiné au plus jeune équipier. Le Trophée est un sextant appartenant à sa famille et où sera gravé chaque année le nom du plus jeune participant. Cette année, c'est le co-équipier et fils de Richard Delpout, Marius Delpout (23 ans) qui verra son nom en premier gravé sur le coffret en bois. Le trophée restant au Club, il a reçu une assiette gravée Trophée Lionel Péan.



Ils ont dit :

**Frank Paillet sur HOKUA-VILLE DE LA LONDE**

« C'est la seule course au large en Méditerranée et un véritable challenge envers toi-même ! Rien n'est jamais gagné ou perdu d'avance ! Je suis content de gagner pour la seconde fois cette course. Comme disait Eric Merlier qui a gagné en 2018 « c'est une course qui se mérite ». Nous avons vécu un peu nos 40^{ème} rugissants comme peuvent le rencontrer les coureurs au large. Cette année, Bonifacio était très hostile mais j'ai de la chance car la Corse me réussit souvent et me porte chance ! (plusieurs victoires corses). Cette victoire me donne plus de motivation à participer au championnat Solo en IRC et récupérer mon titre acquis en 2017.

Richard Delpout, vainqueur en duo sur WALILI avec :

« Très content d'avoir pris le départ malgré la météo incertaine ! Très belle navigation pour une première avec mon fils où on a eu aussi bien du petit temps que du gros temps ! La cerise sur le gâteau c'est de gagner la course !

**Eric Vinay, vainqueur en équipage sur AMARYS:**

« Bravo et merci !! C'est une très belle course de bucherons ! On était venu pour préparer une transat et on n'est pas déçu ! Nous avons tout eu : le plaisir de la navigation (avec des moments plus difficiles), un très bon accueil du Club et le parcours... On s'est régalé ! On s'attendait à ça (difficile) donc on est très heureux !

Clément Giraud, premier groupe IMOCA

« Je suis content d'avoir testé le bateau dans des conditions dures, alors que je suis encore en phase de découverte. Il y a quelques bricoles à faire mais rien de grave. J'ai testé toutes les configurations de voiles et déchiré légèrement mon J2 (la voile d'avant la principale du bateau). Je suis aussi satisfait du rythme que j'ai trouvé. C'était l'un de mes objectifs. J'ai un peu forcé à un moment, quand j'ai manœuvré toute la nuit, mais j'ai pu retrouver le rythme après. Je dois progresser vraiment sur la navigation pure. Faire la relation entre les fichiers météo, les routages et les conditions réelles. Surtout en Méditerranée où on n'a jamais le vent annoncé... Je dois me faire davantage confiance en stratégie, en tactique ».

**Hugues et Jean-Guillem Destremau sur FACEOCEAN :**

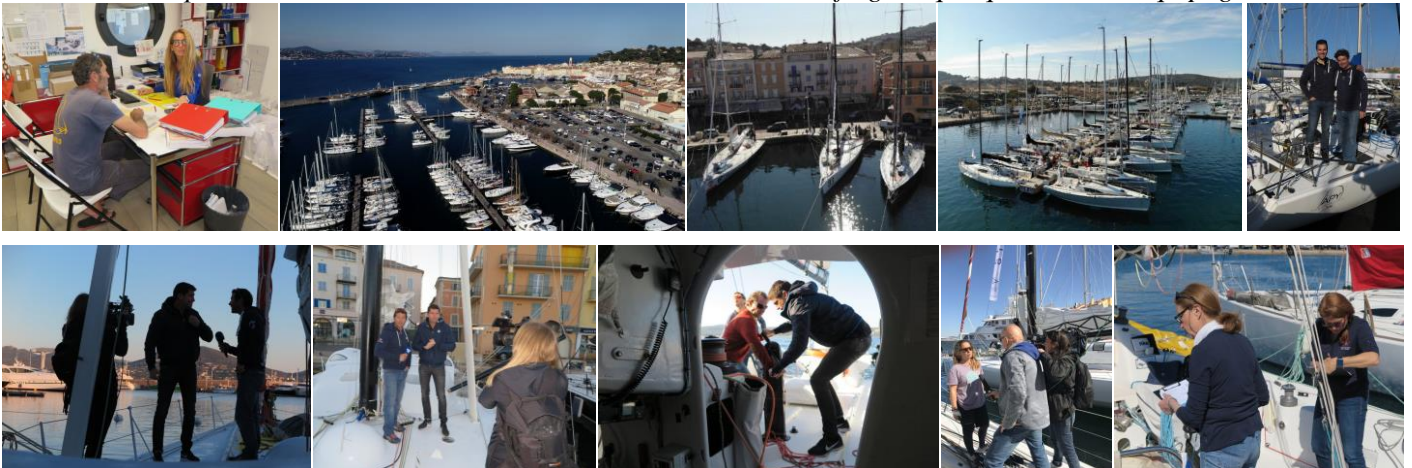
« Ça a été une vraie course de sangliers ! Une superbe épreuve avec des conditions variées. On a vu de la grosse brise au tout petit temps et découvert des paysages magnifiques. Avec trois IMOCA de la Région Sud sur cette édition, On espère voir les bretons et les autres nous rejoindre dès l'année prochaine. Merci à l'organisation qui a su trouver un parcours adapté à une météo très capricieuse ».



Présentation de la 10^{ème} édition et des équipages en lice : <http://www.societe-nautique-saint-tropez.fr/snst/wp-content/uploads/LIVRET900-N2019-1.pdf>

Photos de l'épreuve : <https://photos.app.goo.gl/wGMmgP8WGZvBxyvw6>

L'accueil inscription, les derniers contrôles, les interviews TV, les Briefings et quelques-uns des équipages



Suite photos des 900 Nautiques : <https://photos.app.goo.gl/wGMmgP8WGZvBxyvw6>



La Soirée et la présentation des équipages



Suite photos des 900 Nautiques : <https://photos.app.goo.gl/wGMmgP8WGZvBxyvw6>



Suite photos des 900 Nautiques : <https://photos.app.goo.gl/wGMmgP8WGZvBxyvw6>
Le départ, la course, l'arrivée et la remise des prix



Les activités à venir

Dans le Golfe de Saint-Tropez :

6 et 7 avril : Pêche à la soupe (SNST)

12 au 14 avril : Coupe de l'hippocampe (réservée Smeralda888)

13 et 14 avril : Coupe du chocolat (Port-Grimaud)

13 et 14 avril : Pêche à la soupe (SNST)

28 avril : Coupe de la Ville (Sainte-Maxime)

3 au 5 mai : Les Dames de Saint-Tropez (Saint-Tropez)

11-12 mai : La Golf Voile Cup (Saint-Tropez/Beauvallon)

11-12 mai : Memorial Lesbat (Saint-Raphaël)

11-12 mai : J Cup (Port-Grimaud)

18-19 : Dufour Cup (Sainte-Maxime)

19 mai : la régates des Bravadés

23- 26 mai : Les Voiles Latines

24-26 mai : La Sortie Club de la SNST à Porquerolles (inscriptions ouvertes, programme en cours)

**VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE
DES MAINTENANT :**

A la ROLEX GIRAGLIA : 7-15 juin

<https://www.rolexgiraglia.com/fr/news-16/inscription-online.html>

A LA ROUTE DU LIBAN : 16 juin 2019 :

<https://www.larouteduliban.com/copie-de-inscription>

Au TROPHEE BAILLI DE SUFFREN :

<https://www.tropheebailliidesuffren.com/regate>



La pêche à la soupe : week-end du 6-7 avril et du 13-14 avril 2019

Organisée par Patrick Dalle Ore et Max Guiol, cette sortie est ouverte à tous les membres avec un bateau moteur ou un voilier. Le programme est le suivant :

Départ libre le matin dans le Golfe de Saint-Tropez, levée des lignes à 12h

Casse-croute en mer (à charge de chaque bateau).

Possibilité de se retrouver aux Canoubiers en fonction de la météo (défini le jour

même). Retour au Club vers 13h30-14h pour la pesée. Maximum de 5 lignes à l'eau par bateaux. Classement en fonction du poids de la pêche (hors poissons de gros gabarit: dorades, Liches, Barracudas, Sars, etc.)

Seront prises en compte les deux meilleures manches de chaque bateau pour le classement général.



La Coupe de l'hippocampe du 12 au 14 avril

La Société Nautique de Saint-Tropez avec la complicité de l'Association « Smeralda 888 » organise la 14ème édition de la Coupe de l'Hippocampe. Créée en 2006, cette épreuve est réservée, sur invitation, aux voiliers « Smeralda 888 » (voiliers de 9m environ) basés à Monaco. La participation de grands compétiteurs de voile, fait que les régates ne manquent pas de piment et se déroulent sur trois jours dans le Golfe de Saint-Tropez. Entre 9 et 11 smeralda 888 en lice. À bord de ce voilier « racé » de 8.88 m x

2.50m, quatre à cinq équipiers sont nécessaires. Parmi les participants, le fameux « Vamos mi amor » de Charles de Bourbon des deux Siciles, « Botta Dritta » d'Adalberto Miani « Mascalzone Latino » d'Achille Onorato, « Bear Essential » d'Ian Ilsey, mais aussi « Black Star », « Another Affair », « Extravaganza », et même parfois « Socca Team » de Pierre Casiraghi. Les épreuves de Smeralda 888 sont disputées sur les plans d'eau de Monaco, Porto Cervo, Elbe et Saint-Tropez.

Les Dames de Saint-Tropez- 4 et 5 mai

Organisée par la Nautique de Saint-Tropez et la Ville de Saint-Tropez, les Dames de Saint-Tropez est une régates sur invitation. Un rendez-vous unique où les femmes prennent la barre des plus beaux voiliers de Tradition de Méditerranée et un comité de course essentiellement féminin.

En 2012, la première édition avait réuni 8 voiliers, en 2013 16 voiliers. Depuis 2014, la limite est atteinte avec 18 voiliers en lice et plus de 70% de navigatrices. Ce rendez-vous plein de charme et d'élégance est inscrit au calendrier de l'AFYT devenant incontournable.



La présence des voiliers de Tradition aussi historiques que majestueux tels que Moonbeam III, Moonbeam IV, Lélantina, L'Oiseau de Feu, Mariska, Amadour, Skylark of 1937 Savannah, Manitou, Palynodie II, Nagaina, Havsoernen, Maria Giovanna, Eva, Djinn, etc. est un réel plaisir des yeux à quai dans le Vieux port de Saint-Tropez mais aussi sur l'eau avec des courses sous le contrôle d'un Comité de course essentiellement féminin.

A terre, le programme festif concocté par l'organisation avec le cocktail de bienvenu, une soirée des équipages et la remise des prix. Pourquoi pas 100% de femmes en 2019 ?

